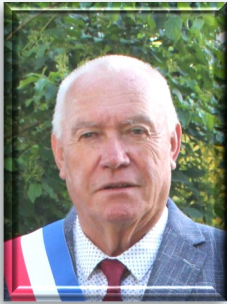


# Flash de Rentrée

Septembre 2022



Chers vizeronnes  
et Vizerons,

Un tiers de notre mandat vient  
de s'écouler.

Deux années marquées par des  
éléments majeurs : la crise  
sanitaire de la covid 19 et la  
guerre en Ukraine, qui ont  
engendré du retard dans les  
projets et un surcoût important  
des travaux en cours ; plus  
récemment, la sécheresse qui  
nous invite tous à nous  
interroger sur nos habitudes et  
comportements. J'y ajoute le  
décès brutal d'un conseiller  
municipal, Philippe Méteau, et  
la démission pour raisons  
personnelles de la première

adjointe, Marie-Aurore Dupont-  
Maloine. Saluons la contribution  
de l'un et l'autre au bien de  
notre commune.

Cependant, ne nous laissons  
pas sombrer dans un  
pessimisme béat. Notons un  
reprise sensible de la  
convivialité, les récentes  
festivités en sont la preuve  
irréfutable : que de joie  
partagée !

Je ne m'étendrai pas sur les  
actions portées par l'équipe  
municipale et mises en œuvre  
par le personnel communal, que  
je remercie pour leur totale  
implication. Vous pouvez en  
prendre connaissance dans ce  
flash où elles sont détaillées et  
illustrées.

Je suis désespéré de vous  
confier deux problématiques  
récurrentes qui m'interpellent :

•La première, huit praticiens  
médicaux ont été accueillis et  
malgré des ponts d'or offerts,  
nous n'avons pas encore  
finalisé la venue d'un médecin.  
Ce désert médical devient

insupportable.

•La deuxième, l'incivilité sous  
toutes ses formes dégradations,  
dépôts de déchets,  
comportements sur la route...) n'est plus acceptable. Elle  
crée un désordre énergivore  
en personnel, par voie de  
conséquence une perte  
budgétaire importante.  
Nous allons être dans  
l'obligation de mobiliser des  
moyens humains et matériels  
(amendes et caméras). C'est  
l'affaire de tous pour combattre  
et résoudre ce fléau.  
Remercions d'ailleurs les  
marcheuses et marcheurs qui,  
sur leur parcours, collectent les  
déchets abandonnés.

**La tranquillité des uns  
commence par le respect des  
autres.**

J'espère que la saison  
estivale a permis à chacun de  
se ressourcer, pour repartir sur  
de bonnes bases.  
Bonne reprise à tous.

**Jean-Claude Chevallier,**



**Horaires mairie :**

Lundi : 14h - 17h

Mardi matin : sur RDV

Mardi AM : 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

**Horaires Agence**

Postale :

Du Lundi au vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

**Horaires**

bibliothèque :

Mardi : 17h - 19h

Mercredi et samedi :

## Retour sur...

### La générosité des Vizerons envers les Ukrainiens

Le 24 février dernier, l'Ukraine était  
envahie et, à ce jour, plus de deux millions de ses habi-  
tants ont fui leur pays. Une campagne de solidarité s'est  
mise en œuvre en Europe, en France, en Vendée et jus-  
qu'à Vix. Une collecte destinée à aider matériellement les  
réfugiés, en manque de tout, a été  
réalisée dans notre commune comme dans de  
nombreuses communes vendéennes. Produits d'hygiène,  
couches pour bébés et lait infantile, médicaments,  
vêtements, couvertures... Les Vizerons ont fait preuve  
d'une grande générosité, tant en qualité qu'en quantité.  
Qu'ils en soient remerciés.



**La bibliothèque  
vous informe que  
les nouveaux  
livres sont  
arrivés !**

**Bonne lecture**



## Sommaire

Page 1 :

- Le Mot du Maire,
- Retour sur...
- Bibliothèque

Page 2

- L'été à Vix, c'était..

Page 3 :

- Cet été ça a bougé  
chez les petits et les  
grands

Page 4 :

- Pour améliorer notre  
cadre de vie

## L'été à Vix, c'était...



### • L'embellissement du centre-bourg

Au début de l'été, des guirlandes de fanions colorées sont venues donner un air de fête au centre-bourg, particulièrement sur les places Charles-De-Gaulle et du 8 Mai 1945. Après des mois de crise sanitaire, il était temps de retrouver un peu de couleurs. Merci aux employés municipaux qui, par une journée de forte chaleur, ont œuvré à cet embellissement. A noter aussi les panneaux d'accueil aux entrées du bourg, qui rappellent l'identité de notre commune.



### • Des fleurs pour plus de gaieté

Au début de l'été également, le fleurissement de la place de l'église a été renouvelé, avec le remplacement des pots disposés aux entrées de la place et de part et d'autre de l'église. Des pots alors prêts à accueillir de nouvelles couleurs, tout comme les jardinières disposées pour la première fois sur les parapets du pont aux Chèvres. Bravo et merci aux agents des services techniques pour ces belles réalisations.

### • Des moments de fête

-Plusieurs moments festifs ont ponctué l'été. Ce fut d'abord l'organisation de la Fête Nationale, au soir du 13 juillet. Pour la seconde fois, et avec le même succès, le feu d'artifice a été tiré depuis le point haut du terrain de moto-cross, d'où il pouvait être vu de tous les environs. L'apéritif offert par la municipalité, puis le repas servi par les Morfalous, et enfin la retraite aux flambeaux et le bal qui ont encadré le feu d'artifice, ont rempli la soirée. Bravo et merci à tous ceux qui ont œuvré à l'organisation de ce bon moment.



-Pour le troisième été, le festival Les Arts par Nature a eu pour cadre, du 15 juillet au 14 août, les coteaux des vignes, auprès du Prieuré la Chaume. Cette année, les femmes héroïnes vendéennes et universelles ont été mises à l'honneur à travers concerts, conférences et exposition.



-Contribuant également au rayonnement et à la renommée de Vix, les concerts de la guinguette O'Ptit Marais ont repris cette année leur cours normal, avec toujours autant de fraîcheur, de jeunesse et de bonne humeur. Une bonne humeur sans doute renforcée par la troisième étoile obtenue





## Cet été, ça a bougé chez les petits et grands !

### La Quinzaine de la petite enfance

Du 17 juin au 2 juillet, des ateliers, animations, découvertes ont été proposés sur le territoire de la Communauté de communes dans le cadre de la Quinzaine de la petite enfance. Plusieurs de ces événements se sont déroulés à Vix : les 20 et 30 juin, « Des histoires pour rêver et grandir », une évasion au pays des histoires, à la micro-crèche ; le 22 juin, un atelier de motricité « Les tout-petits ont la bougeotte » ; le 24 juin, une visite de la Ferme du Bonheur, établie rue des Rivaux, à Vix ; le 28 juin, une rencontre entre générations avec les résidents de l'EHPAD autour d'un pique-nique ; le 29 juin, un atelier de découverte des percussions musicales.



### Germaine était parmi nous

Cette année encore, le bus itinérant « Germaine » a proposé, le 13 juillet, des jeux et activités pour les adoles-



## Pour améliorer notre cadre de vie

### Point sur les travaux de la mairie

Les travaux de réfection complète de la mairie ont commencé à l'automne 2021, après quelques retards dus au contexte (crise sanitaire, crise économique...), et la nécessaire prise en compte de surcoûts (modifications du projet initial pour intégrer des travaux impératifs et pourtant oubliés à l'origine du projet ; augmentation des coûts des matériaux...). Les équipes ont été très actives durant toute cette année, pour des travaux d'une envergure inégalée depuis plus d'un siècle. La nouvelle mairie, flambant neuve, devrait être opérationnelle à la fin 2022 ou début 2023. Les services municipaux et notamment la bibliothèque pourront intégrer leurs nouveaux locaux et vous offrir leurs nouveaux équipements.



### L'école publique a poussé les murs, l'église s'est refait une jeunesse

En cette rentrée de septembre, l'école publique Gaston-Chaissac accueille une 4<sup>e</sup> classe en primaire, à la suite du dédoublement des niveaux CP et CE1. Pour ce faire, l'ancienne bibliothèque scolaire a été transformée en salle de classe. Une réflexion de plus grande ampleur devra être menée sur l'ensemble de l'école (distribution, chauffage...).

Durant l'été aussi, les abords de l'église ont été remis à neuf. Outre le fleurissement, les murets qui encadrent l'entrée principale ont été repeints. Surtout, le dallage en terre cuite d'origine, qui avait subi les assauts du temps et du gel, a été remplacé par un revêtement dont la couleur et l'esthétique se marient avec l'architecture de l'édifice.



## •Enfour pour embellir

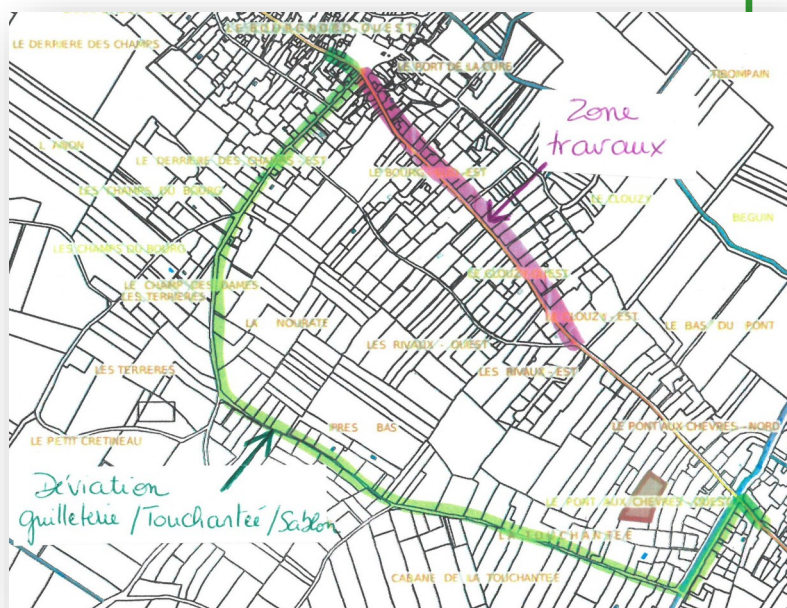
Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques ont commencé en deux points de la commune. En juillet d'abord, autour de la rue du Carq et de son carrefour avec les rues Clémenceau et du Stade.

A partir de septembre surtout, l'enfouissement va concerner le secteur compris entre la mairie et les ateliers municipaux, englobant aussi la rue de la Fontaine de la Cure et la rue Armand Prouzeau. Ces travaux, dirigés par le SyDEV, sont co-financés par la commune et lui. Ils auront nécessairement un impact sur la circulation pendant quelques temps. Ils permettront toutefois d'embellir cette partie du bourg, dans le prolongement de ce qui a déjà été fait dans le centre-bourg.

Les rues concernées, Georges Clémenceau, Fontaine de la Cure et Armand Prouzeau seront fermées à la circulation. Un itinéraire de déviation pour les véhicules légers est prévu par la Touchantée.

Les travaux sont prévus à compter du 8 Septembre et ce jusqu'au 14 Octobre pour l'enfouissement.

La réhabilitation se fera par la suite.



## •Et le cabinet médical ?

Depuis deux ans, les efforts ont été décuplés pour faire venir au moins un médecin dans notre commune. Tâche peu aisée... La Communauté de communes s'est portée acquéreur de l'ancien logement de fonction de l'école publique pour le transformer en cabinet médical. Opération lourde et lente qui devrait aboutir à des travaux d'aménagement cet automne. Cette création d'un cabinet médical devrait aider à trouver un médecin, en tout cas permettre de relancer les recherches.



## •Sur les routes, on se respecte

Pour la sécurité et le bien-être de tous...

Rappel : la vitesse de circulation en agglomération est limitée à, non pas 70 km/h, pas plus à 60 km/h, mais bien à 50 km/h, et même 30 dans le centre-bourg. Pensez-y !

Quand un cycliste doit être dépassé, mais qu'un autre véhicule arrive en face, que fait-on ? Non, on ne dépasse pas en croisant les doigts pour que ça passe ou pour que le cycliste saute sur le trottoir ! On attend que l'autre véhicule soit passé. Juste quelques secondes de perdues...

Quand on passe devant la maison d'un ami, sans même savoir s'il est chez lui, on ne klaxonne pas pour le saluer. L'usage du klaxon est réservé aux cas d'urgence. Une amende de 35 euros est encourue.

Enfin, en cette rentrée, pensez à nos écoliers, surtout lorsque, rue de la Liberté, vous les dépassez : là aussi, mesurez votre vitesse, respectez la distance.

Pour la sécurité et le bien-être de tous...

